

Comptes 2014 - Commentaires

La région boucle la première année de la nouvelle législature ; nouveaux visages, nouvelles tâches et responsabilités, nouvelles idées. Les équipes à tous les niveaux (CR, CSC FA et PS) ont travaillé avec beaucoup d'engagement. Les résultats des années 2012 et 2013 étaient excellents. Pour l'année 2014 les résultats sont bons.

Avant de passer à l'étude détaillée des comptes qui doivent être adoptés, le CR souhaite souligner quelques points généraux à propos des finances de la région.

- Le résultat de la section Catéchisme en 2014 est légèrement positif, tandis que pour 2013 il a montré un bénéfice de env. CHF 13'000. C'est seulement dès l'an 2014 qu'on attribue à la section Catéchisme les frais de personnel correspondants de env. CHF 11'000. Les camps ont bouclé de manière plus ou moins équilibrée.
- Les activités de Présence et Solidarité montrent un usage très prudent des moyens budgétés. C'est le soutien de la région pour ASPIR, Pro-Xy et Saint-Vincent de Paul qui chargent les comptes avec env. CHF 11'000.
- On ne trouve pas « Sketchup » dans le budget 2014. Les frais et les recettes correspondants sont enregistrés dans les comptes 2014 sous Chancellerie et finances, ainsi que le bénéfice résultant de presque CHF 900.
- Les rencontres traditionnelles du CR avec les présidents et trésoriers des conseils paroissiaux ont eu lieu. On a discuté la Directive du CS sur les contributions des régions et paroisses. Après, les paroisses de Gimel-Longirod et Pied du Jura ont fait avec succès des demandes d'allègement des contributions 2015 auprès du CS. Le CR soutient des projets des paroisses en difficultés pour améliorer leur situation financière. Il remercie les paroisses pour leur solidarité inter-paroissiale.

Le CR souhaite également apporter quelques précisions sur les comptes que l'AR devrait adopter.

Charges :

- Régions et paroisses
56000-56740 Comptes salaires : La différence par rapport à 2013 provient surtout du fait que à partir de 2014 les frais de personnel sont attribués aussi à SC FA Catéchisme

(CHF 11'098) et Jeunesse (CHF 1'493.15). On n'avait pas budgété les charges de prévoyance professionnelle de CHF 521.25 pour 2014.

- Chancellerie et finances
Dans les comptes 45010, 47500, 47505, 47510, 47950 47994 on retrouve les frais de « Sketchup » pour un total de CHF 6'366.45.
47505 Frais de repas et de collation et 47994 Activités, manifestations et visites : les montants budgétés de CHF 4'500 chacun sont trop hauts. Les assemblées, rencontres, etc. ont coûté beaucoup moins que prévu. Ainsi, le CR n'a pas trouvé le temps pour une retraite.
- Services communautaires
Les charges des services communautaires s'élèvent respectivement à CHF 57'527.68 pour Formation et accompagnement et à CHF 13'278.95 pour Présence et solidarité.
- Information et dialogue
C'est difficile de différencier les frais entre ceux de l'Information et Dialogue et du poste de MCO. Pour simplifier seulement les frais fixes et substantiels liés à ce poste sont attribués à ce secteur ; CHF 2'000 de loyer. Les autres frais sont incorporés dans le secteur chancellerie et finances.

Produits :

- Régions et paroisses
60900 Contributions de Paroisses : Il s'agit des contributions régionales (obligatoires + solidaires). La différence de CHF 3'100 entre budget et exercice se trouve dans les contributions solidaires. Il manque la contribution solidaire d'une paroisse de CHF 1'840 et un montant de CHF 1'260 n'a pas été correctement enregistré dans nos livres mais crédité à l'EERV par erreur. L'erreur a été trouvée seulement après clôture des comptes. On le traitera dans le cours de cette année.
- Chancellerie et Finances
62025 Offrandes Concerts et 64095 Participations Divers : Ici on trouve les recettes de « Sketchup », en total CHF 7'255.50.
62095 Dons divers : Le CR relève avec reconnaissance la générosité de la Paroisse de Morges-Echichens qui a fait un don à la Région de CHF 6'000. Nous les en remercions vivement.
- Services communautaires
Les produits des services communautaires s'élèvent respectivement à CHF 56'765.20 pour Formation et accompagnement et à CHF 2'462.95 pour Présence et solidarité. Il faut relever les éléments suivants :
 - Catéchisme : En général les responsables de catéchisme font un usage prudent des moyens à disposition. Les activités de catéchisme sont bénéficiaires dans toutes les paroisses.

- Catéchisme : Non seulement les participations diverses (contributions des catéchumènes) de 2014 (CHF 8'495) sont significativement plus bas par rapport à 2013 (CHF 14'580) mais aussi les frais des activités catéchisme (CHF 2'407.90 en 2014 et CHF 4'468.66 en 2013). Par conséquent le bénéfice des activités catéchisme s'établit à CHF 6'087.10 en 2014 par rapport à CHF 10'171.34 en 2013.
- SC Formation et accompagnement montre un petit déficit CHF 762.48 à cause des recettes en baisse et a cause des frais de personnel attribué la première fois. En 2013 on se réjouissait d'un bénéfice de CHF 8'472.70
- SC Présence et solidarité montre une perte de CHF 10'816.00 en 2014. Elle est beaucoup moins prononcée que budgétée (CHF 14'500)

Bilan :

Le bilan montre suffisamment de liquidités. Toutes les dettes à court terme sont largement couvertes par les moyens liquides nets. En plus les fonds affectés sont aussi couverts suffisamment par les liquidités.

La région boucle l'année 2014 avec un bénéfice CHF 4'377.44. Ce sont surtout les contributions des paroisses qui permettent à la région d'accomplir ses tâches. La région ne veut pas thésauriser. Pour cette raison le CR aimerait redistribuer le bénéfice aux paroisses.

Proposition du Conseil régional :

Le Conseil régional propose donc à l'Assemblée régionale

1. d'accepter la redistribution du bénéfice de CHF 4'377.44 aux paroisses de la région selon la clé de répartition utilisée pour les contributions de 2014,
2. d'accepter les comptes tel que présentés et de lui en donner décharge, ainsi qu'à la caissière.

Conclusion :

Le Conseil régional remercie tous les partenaires sans qui l'existence financier de la région serait impossible : paroissiens, paroisses, services communautaires, conseils, caissiers et ministres. Il adresse un remerciement particulier à Mme Christine Bettex, dont les compétences l'aident grandement à clarifier et à stabiliser la comptabilité régionale.